

Des chèques en bois pour les IESSA ?

Six mois après le [courrier de notre chef de centre](#) et près de dix mois après [celui de notre DSNA](#), nous avons demandé à la direction du CRNA Nord où en étaient les engagements indemnitaires pris à l'été 2024¹.

Voici les réponses que nous avons obtenues :

- **Part technique PEQ** (augmentation 100€/mois) : **payée avec rétroactivité au 01/07/2024.**
- **Primes de fidélisation** (126,06€/mois dès QT + 4 ans) **ou d'attractivité** (105,05€/mois entre QT+1 et QT+4) : **payées avec rétroactivité au 01/07/2024².**
- **Prime d'encadrement** (80 à 300€/mois) : **payée avec rétroactivité au 01/07/2024.**
- **Prime Projet Service Spécifique** (+142,36€/mois depuis le 01/07/24) : l'arrêté PSS est signé par la DSNA mais le paiement est en attente de l'accord de la fonction publique. Ce retard est incompréhensible sachant que le [PSS a été validé localement lors du CSA du 13/08/24](#) → **aucune date de paiement à ce jour.**
- **3 CDF** (1260€/agent) issues de la conversion de 3 récups 2024 : SDRH a la liste des agents souhaitant le paiement de ces 3 CDF mais le paiement est en attente de l'accord de la fonction publique → **aucune date de paiement à ce jour.**
- **CDF** (420€ l'unité) **acquises depuis le 01/11/24** : dispositif en cours de mise en œuvre par les échelons centraux (sic), à priori avec un relevé et un paiement trimestriel. En attente des instructions DO et SDRH → **aucune date de paiement à ce jour.**
- **Rétroactivité fidélisation** (du 01/07/23 au 01/07/24, soit 1512€) → **aucune information ni date de paiement à ce jour.**
- **Bonus 4-Flight** (1500€/agent) : SDRH a la liste des agents éligibles au bonus mais le paiement est en attente de l'accord de la fonction publique → **aucune date de paiement à ce jour.**
- **Bonus Cloud externe** (1500€/agent) : l'élément déclencheur du bonus n'est pas clairement défini. Ce bonus pourrait n'être validé qu'au moment de l'utilisation par un Service Exploitation d'une application hébergée sur le cloud externe quand bien même tous les prérequis techniques sont remplis depuis plusieurs mois, ce qui ne nous semble pas acceptable → **aucune date de paiement à ce jour.**

¹ Une partie de ces engagements indemnitaires étaient "conditionnés au bon déroulé de l'EOP 4-FLIGHT suivant le calendrier prévu". Le Service Technique a respecté la totalité de ses engagements en débutant l'EOP 4F le 05/11/24 comme planifié.

² Suite à une erreur, la prime de fidélisation retirée aux encadrants devrait leur être reversée sur la paye de mai ou juin 2025.

Ajoutons à ce tableau peu reluisant l'incapacité de la DGAC à acter la **rétroactivité au 01/01/24 des nouveaux CUTAC obtenus**, créant une forte incertitude pour les agents concernés. Là aussi, le sujet serait **en attente de l'accord de la fonction publique**.

Pour illustrer le manque à gagner induit par ces multiples retards, au 1^{er} mai 2025, **la somme due** à un IESSA du CRNA Nord détenteur de la QT depuis plus de 4 ans **s'élèvera à 5700€**, sans compter les CDF acquises depuis le 01/11/24 et le bonus lié au Cloud Externe.

Il convient de rappeler que la plupart des mesures évoquées précédemment s'inscrivent dans le cadre du protocole DGAC validé il y a près d'un an (mai 2024) et qu'on atteindra bientôt la moitié de la période couverte par ce protocole (2023-2027).

Rappelons également qu'aucune mesure sociale n'a été accordée aux agents de la DGAC sur la période 2020-2022 en raison de la pandémie de Covid-19 et que les mesures pour compenser l'inflation des dernières années ont été largement inférieures à l'inflation réelle.

La lenteur dans la mise en œuvre des engagements pris par la DSNA contraste avec l'empressement souhaité localement par notre direction pour réorganiser les activités du Service Technique...

Devons-nous mettre les discussions de réorganisation du service *en attente* du paiement des sommes qui nous sont dues ?

Les paroles et les promesses ne suffisent plus.

Les retards dans le paiement des sommes dues créent un préjudice, notamment pour les agents qui quitteront le service avant d'être régularisés (mobilité, retraite).

Les engagements pris par la DSNA depuis un an doivent désormais être honorés. L'UNSA-IESSA réclame leur échéancier précis.

A défaut, il sera difficile de demander au Service Technique de fournir les efforts pour se réorganiser alors que la DSNA semble avoir perdu les moyens de ses ambitions.

« Examine si ce que tu promets est juste et possible, car **la promesse est une dette**. »
Confucius